

# COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

**Présents :** Mmes V. EHRET, Ch. MERKT, A.Marie SEIGEOT.

Mrs : F. BUSSER, D. HAININ, Ch. LE COSQUER, D. MUNIER, P. ROUGY,  
P. Vincent ROY.      **Excusé :** S. RIVIERE (procuration à F. Busser)

### Compte-rendu de la séance du 15 novembre.

La lecture du compte-rendu permet de souligner le travail bénévole et exemplaire de Mr et Mme Philémon pour l'entretien et la mise en valeur de la croix rue d'Héricourt et du monument aux morts au centre du village. Le Conseil Municipal exprime sa gratitude à l'unanimité.

Par ailleurs la demande de subvention au titre des amendes de police a été envoyée au service compétent qui a accusé réception. En revanche on est très inquiet sur l'existence-même de la D.G.E. qui doit fusionner avec une autre structure, laquelle, jusqu'à présent, finance des investissements tout à fait différents. Tout est donc bloqué du côté de la D.G.E., aucune circulaire, aucune perspective !

Pour les travaux d'aménagement routiers de sécurité le marché d'appel d'offres devrait être lancé courant janvier.

Le compte-rendu est adopté.

### Destination des coupes.

Le Conseil Municipal approuve les propositions de l'ONF, à savoir : coupe définitive de la parcelle 13, coupe de préparation dans les parcelles 2&3. Vente en bloc et sur pieds pour un volume estimatif de 550 m<sup>3</sup>.

Le bois de chauffage de la parcelle 13 est délivré aux affouagistes, de même que l'éclaircissement des plantations dans les parcelles 5j et 6j.

Le prix de l'affouage est fixé à 10€ le stère et à 6€ pour le rondin de chêne.

Le prix du bûcheron pour l'abattage des arbres dangereux est reconduit à 27€ HT.

### Orientations budgétaires 2011.

Pour 2011 les subventions aux associations seront reconduites sans changement.

Pour le CCAS, il convient d'intégrer dans son budget la participation communale au repas des anciens. En conséquence, la subvention de la commune passera à 1100€.

La remise à niveau de la fiscalité se poursuivra de façon très progressive, comme les années précédentes.

Les investissements sont très dépendants des aides financières hypothétiques pour la sécurisation des entrées routières. Il faut prévoir cependant la pose d'un plafond dans la remise de la salle communale, l'installation d'un columbarium au cimetière et des travaux de réfection sur les voies communales les plus abimées, tout en essayant de n'avoir pas recours à l'emprunt.

## **Devis.**

Le maire est autorisé à signer le devis présenté par l'entreprise STPI, pour les travaux de réfection concernant la rue de la Barrière, la partie inférieure de la rue de la Source et le route d'Argiésans. (5 818€ HT)

L'offre de la société Granimond a été examinée par le Conseil Municipal. Est retenue : l'installation d'un columbarium pour huit familles et d'un jardin du souvenir, dans l'angle Sud-Est du cimetière communal.

## **Echo du Beau Bois.**

La commission communication se réunira dans les jours qui viennent pour tracer les grandes lignes de son contenu. Il paraîtra au mois de janvier, comme à l'accoutumée, le problème étant de ne pas être trop répétitif d'une année à l'autre.

## **Informations diverses.**

Le repas intercommunal des anciens aura lieu le dimanche 16 janvier à Dorans. Les inscriptions doivent parvenir en mairie avant le 6 janvier.

Monsieur le Préfet viendra rencontrer la municipalité de Banvillars le lundi 10 janvier à 16h30 en mairie. La question de l'intercommunalité sera vraisemblablement au centre des débats.

Les travaux nécessités par les dégâts des eaux à la mairie sont terminés ; à cette occasion certaines améliorations ont été apportées à la salle d'eau du premier étage.

Pour cet appartement le bail des nouveaux locataires commence le 1<sup>o</sup> janvier.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h*